

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 7 mai 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 DAE 149** Subvention (1.800 euros) au village des Panoramas pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2017 (2e).

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention au village des Panoramas (2e) pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017 ;

Vu l'avis du conseil du 2e arrondissement en date du 19 avril 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia Polski, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.800 euros est attribuée au village des Panoramas situé 13, passage des Panoramas à Paris (2e) (6423 - 2018\_06209) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 6.000 euros.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**